



## Procès-verbal de la 164<sup>e</sup> assemblée annuelle des actionnaires<sup>1</sup> (« assemblée ») de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »)

Montréal, le 21 avril 2023 à 10 h

L'assemblée s'est déroulée en format hybride, en personne et virtuellement sur une plateforme en ligne, ainsi que par conférence téléphonique.

### Ouverture de l'assemblée

Jean Houde, président du Conseil d'administration de la Banque (le « Conseil ») et de l'assemblée souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il est accompagné du président et chef de la direction, Laurent Ferreira et du premier vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, Dominic Paradis, qui agit comme secrétaire de l'assemblée. Les administrateurs, les candidats au poste d'administrateurs, les membres de la haute direction ainsi que des représentants de Deloitte assistent à l'assemblée.

Il mentionne avec fierté que c'est la première assemblée tenue par la Banque en mode hybride et la première depuis 2019 tenue en personne.

Il annonce qu'Annick Guérard, présidente et cheffe de la direction de Transat AT inc, et Pierre Pomerleau, président-directeur général de Pomerleau inc, sont candidats à l'élection à un poste d'administrateur pour la première fois.

Jean Houde remercie Andrée Savoie et Pierre Thabet qui ne renouvellent pas leur mandat à titre d'administrateur.

M. Houde indique que l'assemblée se déroule en français, mais que les actionnaires peuvent communiquer avec la Banque en français ou en anglais. Dominic Paradis explique ensuite les modalités du vote en ligne. Jean Houde poursuit en expliquant le déroulement de l'assemblée. Il rappelle que certaines des déclarations contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs.

### Quorum et constitution de l'assemblée

M. Houde désigne Martine Gauthier de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutateur de l'assemblée. Il a été confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée a été envoyé aux actionnaires conformément à la législation applicable.

Le quorum étant atteint, Jean Houde déclare l'assemblée dûment convoquée et constituée.

### Allocution du président du Conseil

Jean Houde souligne la performance soutenue de la Banque, malgré un contexte économique incertain en 2022, et mentionne la performance enviable qu'a connue la Banque au premier trimestre de 2023.

Au cours de l'année 2022, le Conseil a poursuivi la mise en œuvre des principales priorités de la Banque, soient :

- la supervision du plan stratégique triennal
- la transformation numérique et les investissements en technologie
- la culture et le perfectionnement des talents
- l'efficacité des programmes de cybersécurité, et
- la mise en œuvre de nos principes directeurs en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

Jean Houde poursuit en indiquant qu'en tant que Banque d'importance systémique et acteur clé de l'industrie financière canadienne, la Banque est soucieuse de comprendre et de réduire les répercussions de ses activités sur l'environnement et les communautés. Ainsi, elle poursuivra en 2023 l'application des principes ESG, entre autres relativement à l'offre de produits et services durables, l'inclusion et la diversité, et l'accompagnement des clients de la Banque dans la transition énergétique.

---

<sup>(1)</sup> Tout détenteur inscrit ou propriétaire véritable détenant des actions ordinaires de la Banque.



Il ajoute que l'année 2023 sera également marquée par le regroupement des différentes équipes de la Banque au sein du nouvel édifice de la Place Banque Nationale situé au 800 St-Jacques à Montréal.

Jean Houde remercie tous les employés de la Banque, les membres de l'Équipe de direction, ainsi que les membres du Conseil pour leur contribution au succès de la Banque.

Jean Houde mentionne que comme annoncé lors de la publication du communiqué de presse du 2 mars 2023, il quittera ses fonctions de président du Conseil à la fin de l'assemblée. Il remercie ses collègues du Conseil, les deux présidents et chefs de la direction, Louis Vachon et Laurent Ferreira, et les équipes de direction avec lesquelles il a eu le plaisir de travailler. M. Houde présente Robert Paré, qui assumera le rôle de président du Conseil suivant sa réélection. Il souligne que l'apport de Robert Paré au Conseil se démarque notamment par plus de 40 années d'expérience en droit des affaires.

## Allocution du président et chef de la direction

Laurent Ferreira remercie Jean Houde et souhaite la bienvenue à tous et mentionne la présence des membres de l'Équipe de direction.

Laurent Ferreira mentionne également les départs à la retraite de deux membres de l'Équipe de direction, soit Martin Gagnon et Ghislain Parent, et les remercie pour leur contribution à la Banque. Il profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Michael Denham qui se joindra à l'Équipe de direction dès le 1<sup>er</sup> juin à titre de premier vice-président à la direction, Entreprises et Gestion privée. Il remercie aussi Andrée Savoie et Pierre Thabet pour leur contribution exceptionnelle comme membre du Conseil alors qu'ils ne renouvelleront pas leur mandat. Finalement, il remercie Jean Houde pour son rôle de président du Conseil et pour son remarquable engagement et sa contribution au cours des dernières années. Il remercie Robert Paré d'avoir accepté le rôle de président du Conseil afin de prendre la relève de Jean Houde.

Laurent souligne la performance soutenue de la Banque en 2022 dans tous les secteurs d'activités et dans la gestion du capital. Il parle de la stratégie de la Banque au niveau de la diversification des activités et de son positionnement en précisant que le bénéfice net de la Banque a augmenté de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Il indique que le rendement des capitaux propres de la Banque continue d'être le chef de file du secteur et que la Banque continue de générer une croissance rentable continue pour les actionnaires dont le rendement total sur 3, 5, 10 et 20 ans est le meilleur parmi les principales banques canadiennes.

Il précise que ce succès est le fruit des efforts des employés qui incarnent les valeurs de la Banque ainsi que de la confiance que témoignent les clients envers celle-ci.

Laurent Ferreira poursuit en commentant l'implication de la Banque auprès de toutes les parties prenantes. Il mentionne ainsi le rôle de la Banque à titre de partenaire de développement économique au Québec et au Canada. Il mentionne que la Banque se concentre sur deux points : gérer les effets de ses activités sur le changement climatique et soutenir ses clients dans leur transition. Il indique que la Banque progresse vers l'atteinte de son objectif de zéro émission pour ses opérations et ses activités de financement d'ici 2025. Il souligne également que depuis 2019 la Banque a fourni plus de 10 milliards de dollars pour des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord et qu'elle continue de soutenir l'industrie pétrolière et gazière dans sa transition et effort de décarbonisation.

Laurent Ferreira brosse un portrait de la Banque en matière d'inclusion et de diversité. Il précise que la Banque entretient une relation de longue date avec les peuples autochtones, que ce soit en tant que clients, employés ou groupes communautaires. Il indique que le programme entrepreneurial et financier de la Banque a permis de mettre à la disposition de l'Autorité financière des Premières Nations 1,9 milliard de dollars pour le développement de l'infrastructure économique. Il souligne la création en 2022, d'un groupe-ressource des employés, le réseau autochtone, réseau comptant près de 300 membres, autochtones et alliés. Il mentionne que la Banque a l'intention de continuer à apprendre pour faire progresser ses relations avec les différentes nations et il indique que c'est dans cet esprit de respect et de reconnaissance que la Banque souligne le fait que la réunion se déroule sur les territoires occupés par des peuples autochtones depuis des milliers d'années. Il souligne également que la Banque a engagé une démarche de certification pour développer des relations progressistes avec les peuples autochtones par l'intermédiaire du Conseil canadien pour le commerce autochtone.

Laurent Ferreira termine en invitant toutes les parties prenantes à favoriser la vitalité économique et sociale du centre-ville de Montréal.



## États financiers annuels et rapport de l'auditeur indépendant

Jean Houde confirme que les états financiers ont été transmis aux actionnaires qui en ont fait la demande et qu'ils sont disponibles en ligne. Il indique que les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil conformément à la *Loi sur les banques* et il déclare reçus les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022.

### Tenue du vote

À la demande de M. Houde, Dominic Paradis explique les règles générales qui s'appliquent à la tenue du vote en ligne, ainsi que du vote en personne. Il ajoute que les résultats seront communiqués à la fin de la période de vote, en plus d'être publiés après l'assemblée sur le site web de la Banque et sur celui SEDAR. Il informe les actionnaires du processus pour soumettre des commentaires ou poser des questions en ligne en lien avec les propositions.

### Propositions de la direction <sup>(2)</sup>

#### Élection des administrateurs

Jean Houde rappelle que la composition du Conseil est un élément essentiel de la gouvernance et que le Conseil est compétent et diversifié, entre autres, en termes de genre, d'expérience et de représentation géographique.

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil, Jean Houde indique le nombre d'administrateurs devant être élus (14).

Linda Taklit, employée et actionnaire de la Banque, énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Maryse Bertrand, Pierre Blouin, Pierre Boivin, Yvon Charest, Patricia Curadeau-Grou, Laurent Ferreira, Annick Guérard, Karen Kinsley, Lynn Loewen, Rebecca McKillican, Robert Paré, Pierre Pomerleau, Lino A. Saputo et Macky Tall, et propose l'élection de chacun de ces candidats, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

En l'absence de questions, le président de l'assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : Chacun des candidats a été élu avec au moins 96 % des votes exprimés.

#### Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Jean Houde souligne qu'en soumettant au vote consultatif son approche en matière de rémunération de la haute direction, le Conseil démontre son engagement envers les actionnaires de la Banque et reconnaît sa responsabilité quant aux décisions relatives à la rémunération de la haute direction.

Linda Taklit propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Willie Gagnon du MÉDAC intervient en reprochant à la Banque de ne pas divulguer le fait que le ratio entre la rémunération de la haute direction et le salaire médian des employés de la Banque.

Jean Houde spécifie que la Banque étudie sérieusement toutes les questions relatives à la rémunération et respecte les meilleures pratiques en matière de divulgation.

Résultats de vote : Plus de 95 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

---

<sup>(2)</sup> Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.



### Nomination de l'auditeur indépendant

Linda Taklit propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et se terminant le 31 octobre 2023.

En l'absence de questions, le président de l'assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : Plus de 88 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

### Propositions d'un actionnaire <sup>(3)</sup>

Jean Houde indique que la Banque a reçu 5 propositions d'actionnaires provenant du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC »). Après discussion avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne soumettre au vote qu'une d'entre elles. Le représentant du MÉDAC, Willie Gagnon, est invité à s'adresser aux actionnaires et à présenter les propositions soumises et non soumises au vote.

Willie Gagnon présente sommairement les propositions no 2 à 5 qui ne sont pas soumises au vote, puis présente la proposition no 1 soumise au vote et la position du MÉDAC supportant un vote en faveur de la proposition.

#### Proposition no 1 : Vote consultatif sur les politiques environnementales

Le MÉDAC propose que la Banque se dote d'une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique.

Résultats de vote : Plus de 80 % des votes ont été exprimés contre cette proposition.

### Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Houde ouvre la période de questions en rappelant la façon de procéder, en ligne et en personne. Il passe ensuite la parole à Laurent Ferreira afin d'animer la période de questions qui porte notamment sur le plan de transition climatique de la Banque, sur les fonds négociés en bourse, sur l'engagement de la Banque concernant les énergies renouvelables, sur l'impact et les risques associés à la hausse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires, et sur le support et l'aide offerte par la Banque aux immigrants, notamment d'Ukraine et de Syrie.

M. Houde reprend la parole pour remercier à nouveau les clients et actionnaires de la Banque pour leur confiance et souligne la fierté du Conseil d'appuyer les stratégies d'affaires de la Banque, créatrices de valeur à long terme. Il se dit honoré d'avoir siégé au Conseil de la Banque et invite Robert Paré à dire quelques mots.

M. Paré remercie M. Houde de sa contribution magistrale à guider avec un dévouement inlassable la Banque vers les plus hauts standards de gouvernance. Il ajoute que ce sera un privilège pour lui de poursuivre les efforts déployés par tous.

Jean Houde termine en remerciant tous les participants et déclare l'assemblée levée.

(s) Jean Houde  
Président

(s) Dominic Paradis  
Secrétaire

---

<sup>(3)</sup> Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.